

LEICK-CASPAR Norbert

(1891 - 1958)

Luxembourg-city

Patents (details)

1 - Lampe à trois électrodes

FR patent	612272
Application date	28 January 1926

Pour parer aux inconvénients que présentent les accumulateurs pour le chauffage des lampes électroioniques, les constructeurs se sont efforcés depuis l'apparition de ces lampes de trouver une lampe pouvant être branchée pour le chauffage, tout comme une lampe ordinaire, sur le secteur industriel, soit à courant continu, soit alternatif.

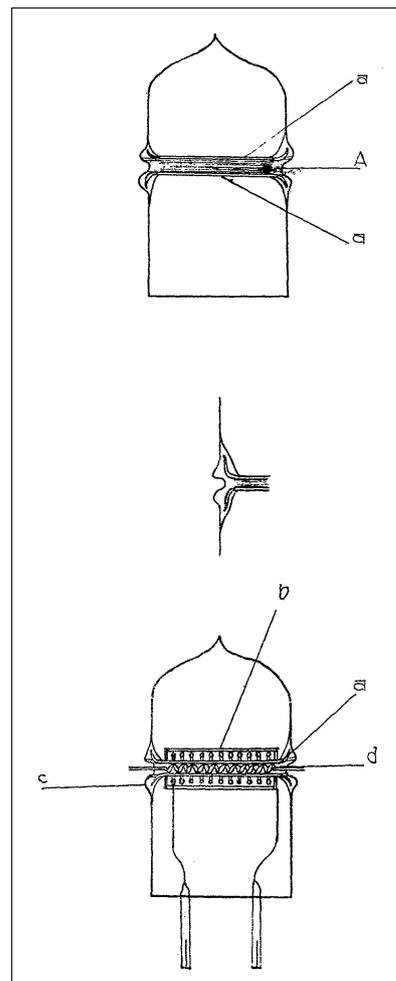
La lampe décrite ci-après répond aux desiderata exposés ci-dessus.

*Une ampoule de la forme usitée pour les lampes à trois électrodes est traversée de part en part; soit dans son axe longitudinal ou transversal d'un tube en matière susceptible d'émettre des électrons, s'ouvrant des deux côtés. (Cette disposition a été adoptée pour des raisons de construction. Car il va sans dire que l'on pourrait placer par exemple un tel tube dans l'axe longitudinal ou transversal s'ouvrant seulement d'un seul côté, sans nuire en rien à la nouveauté de l'idée). Les extrémités **c** sont noyées dans la masse du verre des parois, de façon à pouvoir maintenir à l'intérieur de l'ampoule le vide nécessaire au bon fonctionnement.*

*La paroi se trouvant à l'intérieur de la lampe portera à volonté une couche d'un oxyde d'une terre rare ou non. La grille et la plaque **b** se trouvent disposées de la même façon que dans les lampes électroioniques de fabrication courante.*

Corresponding patent

LU



2 - Verfahren zum Aufkitten, Zusammenkleben oder auch zum Aufkleben von irgendwelchen Formen aus irgendwelchem Material sowie auch zur Herstellung dieser Formen aus dem Klebemittel selbst, auf die Rückseite bzw. auf der Rückseite von keramischen, Marmor- und Glasplatten, ohne daß zum Vereingeln der Platten oder der besonderen Formen mit den Platten oder zur Herstellung der besonderen Formen auf der Rückseite der Platten aus dem Klebemittel selbst, Druck (oder Hitzegrade, wie solche in keramischen und Glasöfen herrschen), zur Anwendung gelangen

LU patent	23070
Application date	15 January 1937

(copy to be obtained from Archives nationales)

3 - Kolloidale Sprengstoffe aus Chloraten und verwandten Substanzen

LU patent 27060
Application date 15 July 1940

(copy to be obtained from Archives nationales)

4 - Dispositif de protection pour scies à ruban, scies sauteuses et autres machines-outils à outils coupants ou tranchants

LU patent 28087
Application date 1 August 1946

Les dispositifs actuellement en usage pour la protection des ouvriers occupés aux scies à ruban, par exemple, ont tous le grave défaut, dès qu'ils sont en position d'utilisation, de gêner considérablement la vue sur la pièce à travailler. Dans ces conditions, l'ouvrier préfère travailler sans abaisser le dispositif et à courir des risques que le travail sans ce dispositif comporte.

Le dispositif décrit, ci-après est de nature à remédier à cet état des choses. À cet effet, la petite cage en bois mobile enveloppant le ruban de scie sera prolongé par une pièce de forme et de hauteur convenables en matière dure translucide résistant au chocs. La hauteur de ce prolongement sera telle qu'elle permettra à l'ouvrier travaillant en position debout de voir, par transparence, les traits de crayon ou autre marques se trouvant sur le bois à travailler. Le bas du prolongement sera de préférence en forme de bulbe, formant lentille grossissante.

Cette forme est particulièrement avantageuse, parce qu'elle permettra à l'ouvrier de distinguer les traits et arques les plus faibles. Cet avantage aura sans doute pour effet de l'inciter à se servir du dispositif de protection, qui resterait inutilisé, sans cet avantage, dans bien des cas..

(no drawing)

5 - Appareil de signalisation pour machines utilisant du papier en feuilles ou en rouleaux (telles que machines à écrire, machines calculatrices, machines à imprimer et autres) qui annonce automatiquement l'arrivée du dernier espace à être utilisé de la feuille ou de la bande de papier

LU patent 29616
Application date 2 July 1949

L'appareil est basé sur la propriété isolante du papier d'une part et sur un circuit électrique ouvert d'autre part.

Il comprend les parties suivantes:

- a - un anneau en métal conducteur d'une largeur égale à l'espace entre deux caractères (de préférence) placé exactement au milieu du rouleau portant le papier à lettre, (en cas de machines à écrire; pour les autres machines, la construction sera légèrement différente).*
- b - deux lignes électriques séparées formant circuit électrique ouvert et servant en même temps de lignes trolley.*
- c - une clé servant de contacteur entre l'anneau et les deux lignes formant circuit électrique ouvert et servant de lignes trolley.*

La machine étant en service, la clé formant contacteur est séparée de l'anneau en métal conducteur par une couche de papiers comprenant le papier à lettre, le papier carbone et le papier à copie-carbone; elle est donc isolée électriquement de l'anneau en métal conducteur.

Il est aisé de poursuivre ce qui se passe quand cette couche de papiers quitte le rouleau qui la porte.

Si elle dépasse le point "C" par exemple, la clé formant contacteur sera pressée par un léger ressort de rappel contre l'anneau en métal conducteur. Le circuit électrique, qui a été ouvert jusqu'ici se ferme à travers cet anneau et le courant électrique peut passer d'un pôle de la batterie à l'autre, actionnant pendant son passage la sonnette d'alarme et/ou l'électro-aimant.

L'espace du papier à lettre devant rester libre d'impression dépend évidemment du diamètre du rouleau qui le porte et de la position de la clé formant conducteur par rapport à la ligne d'impact des caractères.

Si la couche isolante de papiers dépasse le point "C", l'espace libre d'impression sera égal à la distance "C-B" si la clé touche l'anneau en "A", l'espace libre d'impression sera égal à la distance "A-B". On peut, si nécessaire, construire la clé de façon à ce qu'elle puisse frapper l'anneau à n'importe quel point, voire même avant le point "C".

